

Le lien *des*



Joséraphiliens



Photo : Pascale Martel

Mot du maire

Bonjour à tous,

Tout d'abord, au terme des élections partielles, c'est maintenant Sylvain Lambert qui vous représentera autour de la table du Conseil. Félicitations! Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe!

J'ai entendu des inquiétudes au sujet des évaluations municipales, en effet 2024 c'est l'année du nouveau rôle d'évaluation. Pour refléter la réalité des ventes de propriétés depuis les trois dernières années, il y aura une forte augmentation de la valeur foncière en 2024. Ce sont les conséquences directes de transactions effectuées pour les résidences ou terres agricoles. La taxation est basée sur le budget de la municipalité qui englobe toutes les dépenses de fonctionnement. Il n'y a pas de relations directes avec le pourcentage d'augmentation immobilière, soyez sans crainte. Comme toujours, nous gardons les deux pieds sur terre.

À la prochaine.



Jeannot Roy, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **7 novembre**, le conseil municipal :

- Renomme la conseillère madame Mélanie Roy au poste de mairesse suppléante et supplétif pour une période de deux ans ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 265-23—Règlement régissant les frais de déplacement, d'allocation et de remboursement des dépenses des élus et des employés municipaux ;
- S'engage à participer et autorise le dépôt du projet de partage de deux inspecteurs municipaux dans le cadre du volet 4—Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité et à assumer une partie des coûts ;
- Renouvelle l'entente intermunicipale pour le partage du service des inspecteurs municipaux avec Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Sacré-Cœur-de-Jésus et Saint-Joseph-des-Érables. À cette entente, s'ajoute deux autres municipalités (Saint-Pierre-de-Broughton et Adstock) ;
- Prend connaissance de l'état des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales ;
- Dépose leur déclaration des intérêts pécuniaires ;
- Adopte le calendrier des dates des séances ordinaires pour l'année 2024 ;
- Mandate l'entreprise *Spécialités S.G.* pour le déneigement des glissières de sécurité ;
- Adopte le règlement numéro 269-23—Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **5 décembre à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du



Prévention incendie

Avec le froid qui s'installe, nous avons commencé à chauffer nos maisons. Il est temps de ramoner votre cheminée et les conduits pour se préparer à l'hiver. Les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote. Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Aux clients de Cogéco

Dernièrement, nous avons reçu plusieurs appels concernant les difficultés d'avoir accès à notre site Internet. Cette situation est hors de notre contrôle et nous sommes désolés de ces désagréments. Sachez que nous sommes en contact avec notre hébergeur de site Internet et le fournisseur Cogéco, afin de faire corriger le problème.

Boîte de dépôt



La municipalité s'est muni d'une boîte postale murale. Dorénavant, vous pourrez déposer vos documents (taxes, formulaires de permis, etc.) durant les heures de fermeture du bureau dans cette boîte installée à cet effet à l'extérieur, tout près de la porte d'entrée.

Location de salle

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables met la salle du Conseil à la disposition de ses citoyens. Celle-ci sert à satisfaire les besoins municipaux ainsi que ceux de nos citoyens. Cette salle peut accueillir un maximum de 50 personnes. Elle est idéale pour vos événements familiaux, fêtes, rencontres administratives, etc.



Le tarif pour les citoyens est de 100 \$. Vous trouverez les autres tarifs et les règles à suivre pour la location de la salle sur notre site internet dans la section « Citoyens » sous la rubrique « Location de salle ». Pour de plus amples informations ou pour faire une réservation, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal par courriel à info@stjosephdeserables.com ou par téléphone au 418-397-4772.

Calendrier 2024

Notre équipe travaille maintenant sur l'édition 2024 de votre calendrier. Nous avons besoin de votre aide pour regarnir notre banque de photos. L'automne est une période magnifique où une panoplie de photos peuvent être prises.

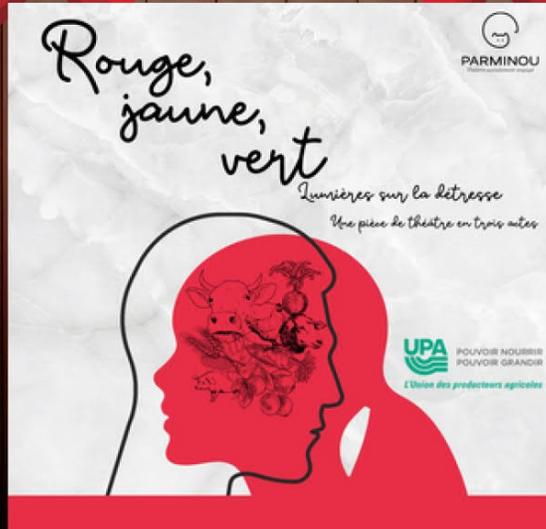
Partagez-nous vos plus belles prises de vues. L'une d'elle se retrouvera peut-être dans un numéro du *Lien des Joséabliens* ou dans le prochain calendrier. Envoyez vos photos à l'adresse suivante : info@stjosephdeserables.com





POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Beauce-Centre



Pièce
de
théâtre

Ouvert
à tous

Entrée
gratuite

Briser l'isolement et sensibiliser aux conditions de travail difficiles des agriculteurs et agricultrices, pouvant mener à l'épuisement et à la détresse psychologique.

S A M E D I 18 20 HEURES
NOVEMBRE

À LA POLYVALENTE ST-FRANÇOIS, À BEUCEVILLE
(228, AVENUE LAMBERT)

DURÉE APPROXIMATIVE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE : 50 MINUTES

LES THÈMES



L'isolement vécu par les agriculteurs et agricultrices
Les tabous entourant les métiers de l'agriculture
Les ressources disponibles



LA DÉTRESSE CHEZ LES AGRICULTEURS

Quel agriculteur ou quelle agricultrice n'a pas, à un moment ou à un autre, vécu des moments de découragement? Ce métier éprouvant mentalement et physiquement, qui amène à composer avec beaucoup de facteurs incontrôlables, apporte son lot de joie, mais aussi de détresse. Les personnes travaillant en agriculture peuvent se sentir démunies et isolées. Comme il est primordial de briser cet isolement et d'apporter des solutions, Rouge, jaune, vert est une pièce destinée aux agriculteurs et agricultrices qui veut exposer des tabous et donner des pistes de solution.

Liste des matières acceptées dans les écocentres

Voici la liste des matières acceptées au Centre de tri Sanitaire Fortier à St-Georges et à Thetford Mines. Certaines de ces matières sont avec frais et d'autres sont gratuites. Ces matériaux doivent restés dans les rebuts/matériaux de construction il n'y a pas de problème. Il est à noter que ces écocentres n'acceptent pas l'amiante et les déchets de table.

➔ 1825, 95ème rue à St-Georges

Téléphone : 1-866-291-1280

Heures d'ouverture (novembre à avril) :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30

➔ 3878, boul. Frontenac Est à Thetford Mines

Téléphone : 1-866-488-2880

Courriel : info@sanitairefortier.com

En période estivale (mai à octobre) :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30

Tous les samedis de 8h00 à 12h00

- Arbres, arbustes, feuilles mortes
- Bois, mélamine
- Brique
- Ciment
- Gros électroménagers
- Gypse
- Lave-vaisselle
- Ripe
- Terre
- Uréthane (isolant sec)
- Vêtements/effets personnels
- Lampe fluocompacte (sans frais)
- Pneu sans rime (sans frais)
- Produits électroniques (sans frais)
- Thermopompe (sans frais)
- Batteries (sans frais)
- Climatiseur (sans frais)
- Filtre d'huile usée (sans frais)
- Bardeau d'asphalte
- Asphalte
- Carton
- Congélateur
- Fenêtre
- Jouet
- Machine à laver & sècheuse
- Métaux ferreux et non-ferreux
- Souches d'arbres
- Toilette
- Tubulures d'érablières
- Fluorescents (sans frais)
- Peinture (gallons, aérosol) (sans frais)
- Prestone (sans frais)
- Réfrigérateur (sans frais)
- Vernis (sans frais)
- Batteries d'auto (sans frais)
- Déshumidificateur (sans frais)
- Béton
- Branches
- Chaise
- Cuisinière
- Laine minérale
- Matelas
- Pneu avec rime
- Styromousse
- Tôle
- Vélo
- Huile en gallon (Sans frais)
- Pile (Sans frais)
- Propane (Sans frais)
- Teinture (sans frais)
- Antigel (sans frais)
- Cellier (sans frais)
- Petits électroménagers (sans frais)



Coopérative Aide Chez Soi en Beauce

Nous rejoindre

418 225-9144 (bureau St-Georges)

418 397-8283 (bureau St-Joseph)

www.vivreadomicile.com

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site <https://lastationcommunautaire.org/>

La Coopérative Aide Chez Soi en Beauce offre des services d'aide à domicile aux citoyens des MRC Beauce-Sartigan, Beauce-Centre et Nouvelle-Beauce. Nos services sont :

Services en aide domestique :

- Entretien ménage (passer l'aspirateur, laver les planchers, nettoyer la salle de bain et la cuisine, faire la lessive);
- Aide pour la grand ménage (ex : laver les fenêtres, murs, rideaux)
- Préparation des repas (consommation immédiate ou congélation)
- Aide pour faire les emplettes et les commissions
- Menus travaux à l'extérieur

Services en aide à la personne :

- Répît aux proches aidants
- Soins d'hygiène complets ou partiels (donner un bain)
- Aide pour se lever et s'habiller, aide à l'alimentation
- Soins de pieds par une spécialiste

Certains de nos services sont admissibles à une aide financière. Informez-vous des modalités.

AVIS PUBLIC

du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES	2023 10 29
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

MARIE-JOSÉE _____ MATHIEU _____
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			
Conseiller(-ère)	Poste numéro 2		Sylvain Lambert
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES _____ le 2023-11-04
Municipalité Année Mois Jour


Présidente ou président d'élection



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2023, le Conseil a adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2024.

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2024 : le 9 janvier, le 6 février, le 12 mars, le 2 avril, le 7 mai, le 4 juin, le 2 juillet, le 6 août, le 3 septembre, le 1^{er} octobre, le 5 novembre et le 3 décembre.

Ces séances se tiendront à la Salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes, à Saint-Joseph-des-Érables et débiteront à 19h30.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2023.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Séance extraordinaire le 5 décembre 2023

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra, à la Salle du Conseil située au 238, route des Fermes, le 5 décembre 2023 à 19h00, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2024 et le plan triennal 2024-2026 seront adoptés.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions, transmises par le public par courriel, portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce huitième jour du mois de novembre 2023.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et greffière-trésorière

MRC
BEAUCE-CENTRE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 223-A-23 RELATIF À L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET » est en vigueur depuis le 18 octobre 2023.

Toute personne à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et greffier-trésorier de la MRC Beauce-Centre au 111-107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 19^e jour d'octobre deux mille vingt-trois.

Jacques Bussières, directeur général et greffier-trésorier

MRC
BEAUCE-CENTRE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 224-23 RELATIF À LA PRÉPARATION ET TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC BEAUCE-CENTRE » est en vigueur depuis le 18 octobre 2023.

Toute personne à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et greffier-trésorier de la MRC Beauce-Centre au 111-107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 19^e jour d'octobre deux mille vingt-trois.

Jacques Bussières, directeur général et greffier-trésorier

AIDE-MÉMOIRE RECYCLAGE

MATIÈRES ACCEPTÉES

PAPIER ET CARTON

- Annuaire
- Billet de loterie
- Catalogue et circulaire
- dépliant et feuillet promotionnel
- enveloppe avec ou sans fenêtres
- Feuille de papier, même avec agrafe
- Sac de papier
- Journal, revue, magazine
- Boîte de céréale et d'aliment surgelé
- Boîte de lait, de jus et de boisson végétale
- Carton d'oeufs
- Chemise de classement
- Rouleau de carton
- Verre à café en carton

PLASTIQUE

Tous les plastiques identifiés par les codes :



vont au recyclage

VERRE

- Bouteille (peu importe leur couleur ou leur forme)
- Pot pour aliments

MÉTAL

- Assiette, contenant et papier d'aluminium, même souillé)
- Boîte de conserve
- Canettes
- Couvercle et bouchon



MRC
BEAUCE-CENTRE

AIDE-MÉMOIRE RECYCLAGE

MATIÈRES REFUSÉES

PAPIER ET CARTON

- Feuille assouplissante
- Livre et cahier avec la reliure
- Papier d'emballage métallique
- Papier peint
- Papier autocollant
- Papier mouchoir ou essuie-tout
- Reçu de caisse
- Papier ciré
- Papier photo
- Boîte pour aliment souillé
- Cartable
- Couche jetable ou réutilisable
- Enveloppe matelassée ou à bulles

PLASTIQUE

Tous les plastiques sans code ou ceux identifiés par le code :



ne vont pas dans le bac de recyclage

- Bâche et toile de piscine
- Styromousse
- Ustensile de plastique

VERRE

- Ampoule électrique et néon
- Porcelaine et céramique
- Verre plat (vitre) et miroir
- Vaisselle, brisée ou non

MÉTAL

- Bonbonne et aérosol
- Appareil électroménager
- Appareil électronique

MRC
BEAUCE-CENTRE



Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire : Jeannot Roy 418 397-5650

Resp. de la voirie et des infrastructures : Guillaume Roy **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 **Cell. :** 418 389-6699

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00